

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 Avril 2026

Ordre du jour

1. Nomination du secrétaire de séance
 2. Approbation du dernier compte-rendu du 02 Avril 2026
 3. Approbation du Compte Financier Unique 2025
 4. Affectation du résultat de l'exercice 2025
 5. Attribution des subventions 2026
 6. Vote des taux d'imposition 2026
 7. Vote du budget primitif 2026
 8. Renouvellement du partenariat « Carte Avantages Jeunes » 2026-2027
 9. Informations et questions diverses
-

1. Nomination du secrétaire de séance

Étaient présents l'ensemble des membres du Conseil municipal.
Mme MOURCELY Corinne est nommée secrétaire de séance.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

Mme MOUHOT Laurie (secrétaire de Mairie) était présente pour assister la secrétaire de séance (Mme MOURCELY Corinne) et accompagner les élus dans les différents aspects de la séance.

2. Approbation du dernier compte-rendu municipal du 02 Avril 2026

Le dernier compte-rendu du Conseil municipal est soumis à l'approbation des élus.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

3. Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier Unique est un document budgétaire qui fusionne le compte administratif (établi par la commune) et le compte de gestion (établi par le comptable de la DGFIP). Il a pour but de favoriser la transparence et améliorer la lisibilité financière des comptes communaux.

Le **Compte Financier Unique 2025** fait apparaître un résultat d'exercice :

- Recettes de **fonctionnement** : 521 436,33 €
Dépenses de **fonctionnement** : 439 599,79 €
Résultat de l'année (N) : 81 836,54 €

Résultat Reporté N-1 : 83 405,65 €

Résultat de Clôture à affecter **165 242,19 €**
Solde des restes à réaliser : 0,00 €

- Recettes **d'investissement** : 96 898,94 €
Dépenses **d'investissement** : 112 326,98 €
Résultat de l'année (N) : -15 428,04 €

Résultat Reporté N-1 : -90 651,92 €

Résultat de Clôture à affecter : **-106 079,96 €**
Solde de reste à réaliser : 0,00 €

- Résultat excédentaire de Fonctionnement 165 242,19 €
● Couverture du besoin réel de financement en investissement : 106 079,96 €
● Excédent en Fonctionnement à reporter **59 162,23 €**

L'excédent global de clôture s'établit donc à **59 162,23 €**.

Le Compte Financier Unique 2025 est approuvé.

⇒ **adopté à l'unanimité.**

Il est précisé que Mme BILLEREY Marie-France, 1^{ère} Adjointe, en charge des Finances a présenté le Compte Financier Unique 2025 au conseil municipal et que Mr HENZELIN Michel, Maire de Dorans, a quitté la salle avant le vote. Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé le Compte Financier Unique 2025.

A son retour dans la salle, Monsieur le Maire a adressé ses remerciements à Mme BILLEREY, Mme MOUHOT Laurie (secrétaire de Mairie) et Mme JARDON (Conseillère aux décideurs locaux) pour leur investissement dans la vérification du budget.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025

Il est proposé au Conseil municipal de voter l'affectation du résultat de la manière suivante :

- Report en section de fonctionnement : **59 162,23 €**
- Report en section d'investissement : **106 079,96 €**
- Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : **21 310,21 €**

L'affectation du résultat 2025 est approuvée à l'unanimité.

5. Attribution des subventions 2026

Le Conseil municipal a pour habitude de soutenir les associations participant activement à la vie de la commune.

Au vu des demandes reçues en Mairie, il est proposé d'inscrire au budget 2026 la somme de **2 500 €** répartie comme suit :

- Les Camouchots : **1 600 €** ;
- Les Petits Coups deux Mains : **850 €** ;
- La Vigne Bermontoise : **50 €**.

M. ROSSETTO Grégory et Mme MOURCELY Corinne, membres des associations concernées, ne prennent pas part au vote.

La délibération est approuvée à la majorité : 12 Pour et 1 Contre

6. Vote des taux d'imposition 2026

M. le Maire informe que sur 2024 et 2025 les taux d'imposition avaient augmentés de 1%. Il précise que lors du débat d'orientation budgétaire du 15 Avril 2026, il a été proposé de ne pas augmenter les taux d'impôts pour cette année.

Le Conseil Municipal à la majorité (12 pour et 3 contre) décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2026.

7. Vote du budget primitif 2026

Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année civile et il a été réalisé sur les bases du travail de la commission finances.

En section de fonctionnement :

- Dépenses **564 580,26 €**
- Recettes **564 580,26 €**

En section d'investissement :

- Dépenses **196 477,58 €**
- Recettes **196 477,58 €**

Le Conseil Municipal à la majorité : 12 Pour et 3 Contre, approuve le budget 2026.

8. Renouvellement du partenariat « Carte Avantages Jeunes » 2026-2027

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler son partenariat avec le réseau Info Jeune de Belfort, pour la saison 2026 – 2027.

Ainsi, les Doranais et les Doranaises âgés de 15 à 17 ans, pourront à nouveau bénéficier de la carte avantages jeunes s'ils le souhaitent.

9. Informations et questions diverses

M. le Maire fait le point sur les décisions prises depuis le 2 avril 2026.

La société « Côté Jardin » est chargée de l'entretien des différents espaces verts de la commune.

Renouvellement du contrat jusqu'en septembre de Mr Laurent qui se chargera du reste des travaux communaux.

Dans le cadre des jeux intervillages, c'est BOTANS qui organisera le concours de pétanque le 30 août prochain.

BOTANS le 30 Août prochain.

La séance est levée à 21 h 31.

Fait à Dorans,
Le 26 Mai 2026

Le Maire,
Monsieur HENZELIN Michel,

La secrétaire de séance,
Madame MOURCELY Corinne,